



La règle magnétique RMP® permet de réaliser des liaisons LPPVE.

CARACTÉRISTIQUES

- Système certifié AFCAB «boîtes d'attente» avec option LPPVE du HA 8 au HA 12,
- Règles magnétiques pour attentes START® et prédalles suspendues,
- Ouvrages situés en zone sismique ou non sismique,
- Références : Fascicule de Documentation FD P 18-720 publié par l'AFNOR - Guide d'application sur le système LPPVE publié par la FFB.

LIAISONS PLANCHERS À PRÉDALLES ET VOILE AVEC ENGRAVURE

Ce procédé s'applique aux planchers à prédalles suspendues, pour des ouvrages de bâtiment et de génie civil situés ou non en zone sismique.

Les règles RMP® permettent :

- de ménager une engravure filante de 45 mm de profondeur, hors indentation,
- de positionner et fixer les boîtes d'attentes avec une tolérance fine,
- de faire pénétrer et appuyer légèrement les prédalles au plus de 15 mm dans le voile (des butées ponctuelles sont ménagées dans l'engravure),
- de ménager une distance d'au moins 30 mm pour le passage du béton,
- de positionner les prédalles à la bonne hauteur,
- de réaliser un positionnement "dat" de 85 mm pour les banches intérieures posées en premier et de 95 mm pour les banches extérieures posées en premier,
- de ferrailer correctement le nœud de liaison,
- de couler en assurant un monolithisme de l'ensemble.

Une zone est évidée à chaque extrémité des règles afin de réaliser une butée en béton contre laquelle la prédalle se bloque.

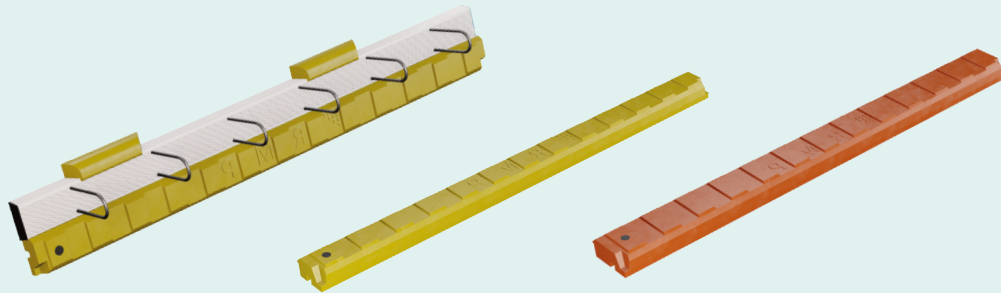
De cette façon, un espace libre suffisant est ménagé en fond d'engravure pour garantir un bon bétonnage. Un insert noir est noyé dans l'extrémité gauche de chaque règle pour indiquer qu'il faut mettre le bouchon noir de la boîte d'attente du même côté. Ceci, afin de faciliter ensuite le redressement en alternance des suspentes et des attentes.





DISPOSITIONS PARASISMIQUES

La face arrière des règles magnétiques RMP® est intégralement équipée d'indentations verticales de profondeur 5 mm, conformes à la norme NF EN 1992-1-1, destinées à améliorer le transfert des forces horizontales de glissement transitant du plancher vers le mur du fait de l'effet diaphragme du plancher.



		Unité de vente	Dat (mm)	Couleur
RMPDAT85SF	S	Unité	85	Jaune
RMPDAT95SM	S	Unité	95	Orange

BOÎTES D'ATTENTE COMPATIBLES POUR DALLES D'ÉPAISSEUR 170 À 250 MM

Les caractéristiques des boîtes d'attentes sont déterminées en fonction notamment de l'épaisseur du voile.

Par exemple, pour un voile d'épaisseur 18 cm ou plus, privilégier une boîte d'attente dont les armatures des boucles d'ancrage ont une hauteur de 140 mm, afin de permettre le passage du vibreur.

Épaisseur plancher	Épaisseur prédalle	Classe d'exposition XC1				Classe d'exposition XC2/XC3			
		Banche intérieure posée en premier		Banche extérieure posée en premier		Banche intérieure posée en premier		Banche extérieure posée en premier	
Ht (mm)	Hp (mm)	Dat (mm)	Hat (mm)	Dat (mm)	Hat (mm)	Dat (mm)	Hat (mm)	Dat (mm)	Hat (mm)
170	50	85	60	-	-	-	-	-	-
180	50/60	85	60	95	50	85	60	-	-
190	50/60	85	60	95	50	85	60	95	50
200	50/60	85	80	95	60	85	60	95	50
210	50/60	85	80	95	60	85	80	95	60
220	50/60	85	100	95	80	85	80	95	60
230	50/60	85	100	95	80	85	100	95	80
240	50/60	85	100	95	100	85	100	95	80
250	50/60	85	100	95	100	85	100	95	100

Source : Guide d'application du Fascicule de Documentation sur le système LPPVE.



40 Ø

POUR VOILE D'ÉPAISSEUR < 18CM

	Unité de vente	Ø (mm)	E (mm)	Hat (mm)	H (mm)	Mètres / Paquet	Paquets / Rack	Mètres / Rack	Fixation
J5 53	Paquet	8	150	50	110	9,6	48	460,8	TMR753
K5 53	Paquet	8	200	50	110	9,6	48	460,8	
L5 53	Paquet	8	240	50	110	9,6	48	460,8	
J6 53	Paquet	8	150	60	110	9,6	48	460,8	
K6 53 S	Paquet	8	200	60	110	9,6	48	460,8	
L6 53	Paquet	8	240	60	110	9,6	48	460,8	
J8 53 S	Paquet	8	150	80 ⁽¹⁾	110	9,6	42	403,2	TV55
K8 53 S	Paquet	8	200	80 ⁽¹⁾	110	9,6	42	403,2	
L8 53	Paquet	8	240	80 ⁽¹⁾	110	9,6	42	403,2	
J10 53	Paquet	8	150	100 ⁽²⁾	110	9,6	36	345,6	VSS50
K10 53 S	Paquet	8	200	100 ⁽²⁾	110	9,6	36	345,6	
L10 53	Paquet	8	240	100 ⁽²⁾	110	9,6	36	345,6	
P10 53	Paquet	10	150	100	110	4,8	42	201,6	TVS7.5
Q10 53	Paquet	10	200	100	110	4,8	42	201,6	

(1) Hat = 82mm par dérogation.

(2) Hat = 102mm par dérogation.

POUR VOILE D'ÉPAISSEUR ≥18CM

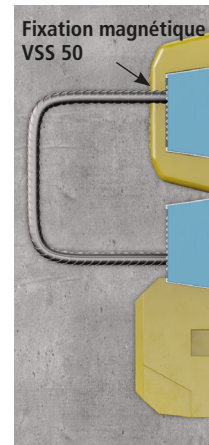
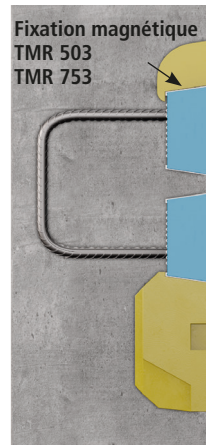
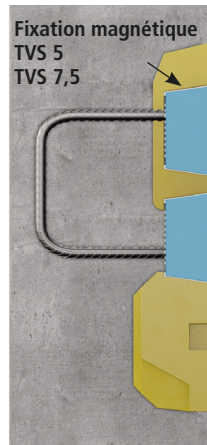
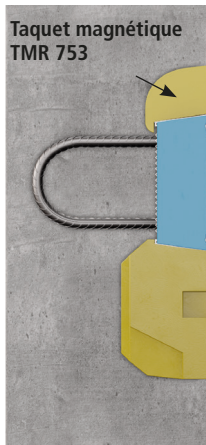
	Unité de vente	Ø (mm)	E (mm)	Hat (mm)	H (mm)	Mètres / Paquet	Paquets / Rack	Mètres / Rack	Fixation
J5 53H140	Paquet	8	150	50	140	9,6	48	460,8	TMR753
K5 53H140	Paquet	8	200	50	140	9,6	48	460,8	
L5 53H140	Paquet	8	240	50	140	9,6	48	460,8	
J6 53H140	Paquet	8	150	60	140	9,6	48	460,8	
K6 53H140 S	Paquet	8	200	60	140	9,6	48	460,8	
L6 53H140	Paquet	8	240	60	140	9,6	48	460,8	
J8 53H140	Paquet	8	150	80 ⁽¹⁾	140	9,6	42	403,2	TV55
K8 53H140 S	Paquet	8	200	80 ⁽¹⁾	140	9,6	42	403,2	
L8 53H140	Paquet	8	240	80 ⁽¹⁾	140	9,6	42	403,2	
J10 53H140	Paquet	8	150	100 ⁽²⁾	140	9,6	36	345,6	VSS50
K10 53H140 S	Paquet	8	200	100 ⁽²⁾	140	9,6	36	345,6	
L10 53H140	Paquet	8	240	100 ⁽²⁾	140	9,6	36	345,6	
P10 53H140	Paquet	10	150	100	140	4,8	42	201,6	TVS7.5
Q10 53H140	Paquet	10	200	100	140	4,8	42	201,6	

(1) Hat = 82mm par dérogation.

(2) Hat = 102mm par dérogation.

VERSION : 09-2022

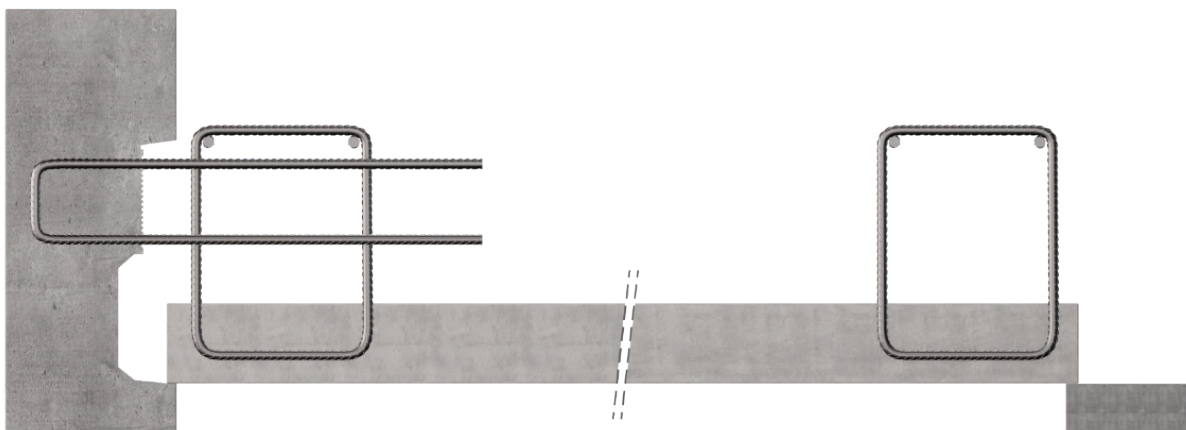
S ARTICLE EN STOCK



PRÉDALLE SUSPENDUE D'UN SEUL CÔTÉ AVEC POSE DE LA BANCHE INTÉRIEURE EN PREMIER

CARACTÉRISTIQUES

- La banche intérieure est la banche côté plancher,
- La règle RMPDAT85SF et les attentes sont posées sur la banche intérieure : "Support Fixe" car installé en premier,
- L'arase basse de la règle RMP® correspond au niveau de la sous face du plancher.

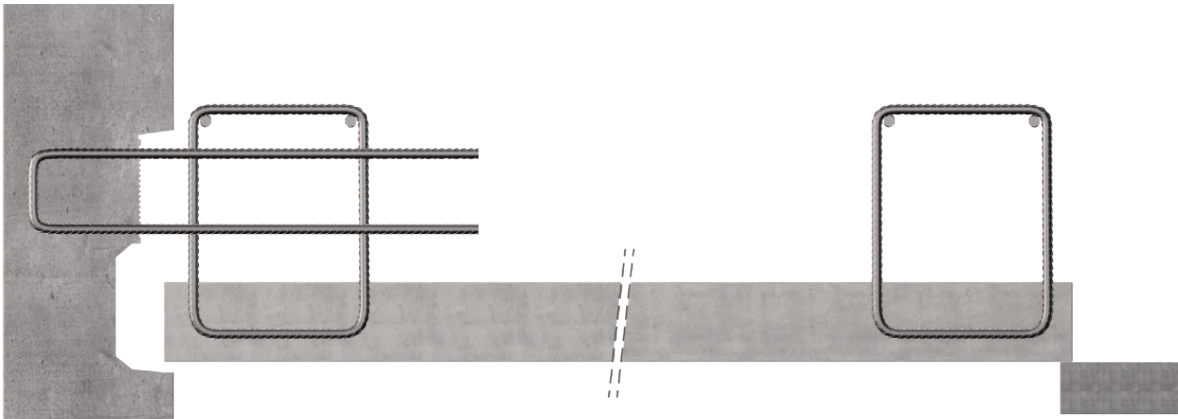




PRÉDALLE SUSPENDUE D'UN SEUL CÔTÉ AVEC POSE DE LA BANCHE EXTÉRIEURE EN PREMIER

CARACTÉRISTIQUES

- La banche extérieure est la banche en vis-à-vis de la banche intérieure,
- La règle RMPDAT95SM et les attentes sont posées sur la banche intérieure : "Support Mobile" car installée en dernier,
- L'arase basse de la règle RMP® est décalée de 15 mm vers le bas par rapport au niveau de la sous face du plancher,
- La prédalle rentre à l'intérieur du vide créé par la règle,
- Le niveau de la sous-face de la prédalle est positionné à 15 mm au-dessus du creux obtenu par la règle.

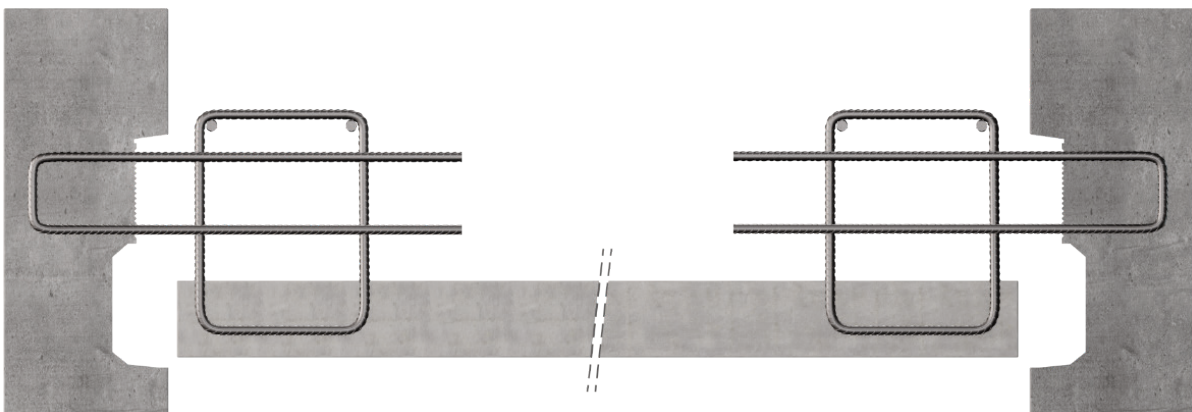


VERSION : 09-2022

PRÉDALLE SUSPENDUE DES DEUX CÔTÉS

CARACTÉRISTIQUES

- La règle RMPDAT95SM est positionnée 15 mm au-dessus de la sous face de la prédalle,
- La prédalle est en retrait de 25 mm de chaque engravure obtenue par la règle.





PRÉVENTION DES RISQUES DE MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS MAGNÉTIQUES

Les produits magnétiques standards ou spéciaux sont fréquemment posés en hauteur.

Ces produits peuvent avoir une masse pouvant atteindre plusieurs kg.

En cas de risque de chute de ces produits ou des éléments pour lesquels ils ont contribué au bon positionnement, il est de la responsabilité totale et exclusive du metteur en œuvre de mettre en place préventivement et systématiquement, tout moyen anti-chute et / ou anti-choc, afin d'éviter tout risque d'accident pendant les différentes phases d'utilisation des produits ; qu'il s'agisse des conditions normales ou de conditions exceptionnelles d'emploi.

Nous rappelons que la puissance magnétique réelle (respectivement à l'arrachement et au glissement) d'un bloc magnétique, dépend de nombreux paramètres tels que :

- Épaisseur de la tôle support,
- État de surface de cette tôle (plane, bosselées, présence de salissures ou de grattons de soudure...),
- Qualité de l'acier (la présence partielle ou totale d'inox peut réduire, voire supprimer totalement la capacité d'aimantation),
- Présence de démoulant sur les banches,
- Présence ou non de la tôle support sur l'intégralité des aimants,
- État de propreté de la semelle magnétique,
- Effets de la vibration du béton.

Les blocs magnétiques que nous fournissons ne constituent en aucun cas un moyen de levage.

L'utilisation du marteau et de tout outil à choc est absolument interdite lors des opérations de pose, réglage et récupération de ces pièces. Utiliser des clés spécifiques ou bras de levier progressifs.

Les chocs de toutes origines sur les banches peuvent, du fait de l'onde de choc, créer un espace pendant un temps très bref, entre l'aimant et le support métallique, et provoquer la chute instantanée du bloc magnétique et éventuellement de l'élément qu'il aidait à positionner.

La durée de vie de ces produits est limitée par la qualité des procédures internes au chantier concernant leur mise en œuvre, leur entretien (nettoyage des faces magnétiques) et leur stockage (de préférence sur tôle d'acier parfaitement plane, propre et légèrement huilée).

Toute déformation, dégradation visible du produit, ou constat par l'utilisateur de perte de puissance, fissures ou casse d'éléments constitutifs dégradant l'utilisation par rapport à un produit identique neuf doit impérativement amener à retirer celui-ci du lieu de mise en œuvre et à l'éliminer.